



Genève, le 24 novembre 2019

**Déclaration de la République tunisienne
à l'occasion 111^{ème} Session
du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations
Genève, du 24 au 27 novembre 2020**

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,**

Tout en m'associant à la déclaration faite par le Niger au nom du Groupe africain, permettez-moi de vous féliciter, M. le Président, pour votre élection ainsi qu'aux membres du Bureau du Conseil, en vous assurant de l'entière coopération de ma délégation pour la réussite de votre mandat.

Je souhaiterais également féliciter, M. M. Morten JESPERSEN, Représentant Permanent du Danemark, pour son leadership, le travail et les efforts accomplis durant sa présidence écoulée de notre Conseil.

Ma délégation saisit cette occasion pour remercier M. Antonio VITORINO, Directeur Général de l'OIM, pour ses remarques liminaires et pour la présentation de son rapport riche et édifiant et salue les louables efforts du Secrétariat pour l'organisation de cette 111^{ème} session du Conseil de l'OIM dans ces circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de la Covid-19 et la qualité des documents mis à notre disposition.

Monsieur le Président,

La crise sanitaire mondiale a eu un impact significatif sur la mobilité humaine à l'échelle mondiale. Les mesures de restriction, prises par les différents Gouvernements pour endiguer la propagation de la pandémie et faire face à cette situation inattendue, imprévisible et sans précédent, ont eu des effets négatifs incalculables dont ceux sur la mobilité des personnes, d'où la nécessité d'identifier des solutions innovantes en faveur des plus vulnérables, notamment les migrants qui ont été fortement impactés par les restrictions aux voyages et par les mesures de confinement.

A ce titre, la Tunisie estime important de chercher une réponse coordonnée, efficace et cohérente basée sur la coopération internationale dans la mesure où aucun pays, tout seul, n'est capable de répondre aux défis posés par le phénomène migratoire. A cet effet, elle se félicite que le Réseau des Nations Unies sur les migrations a continué à faire le suivi de la mise en œuvre du Pacte Mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière à travers la mise en place des plateformes de consultations et d'échanges de vues avec les Etats membres et les parties prenantes principalement axés sur la mobilité en temps de pandémie.

Dans ce cadre, l'action menait par l'OIM, en tant qu'organisme Chef de file dans le domaine de la migration à l'appui de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, est tout à fait appréciée, en veillant, naturellement, à ne pas s'écarter de son mandat principal.

Ma délégation salue les efforts de l'OIM dans ce cadre au niveau international et son leadership. Nous croyons au rôle de premier plan et incontournable de l'OIM dans les situations d'urgence, dans le développement de la résilience des migrants et dans le renforcement des capacités, permettant aux Gouvernements de gérer, à bon escient, toutes les formes de mobilité humaine et ses répercussions.

Ainsi, l'élaboration d'une vision stratégique 2019-2023 de l'OIM répond-elle aux besoins et priorités de développement et de dynamisation de notre organisation sans pour autant occulter le cadre de gouvernance des migrations. A ce titre la Tunisie salue et apprécie l'effort accompli dans ce cadre, qui tient compte notamment des Accords issus du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des valeurs fondamentales et aux principes ancrés dans la Charte des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Consciente de l'importance de ce phénomène, la Tunisie a élaboré, en 2017, une stratégie nationale de promotion d'une migration organisée axée sur la bonne gouvernance à l'échelle nationale, régionale et locale dans le cadre d'une approche participative inclusive. Elle estime qu'une migration sûre, ordonnée et régulière est bénéfique et peut jouer un rôle important dans le processus de mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Dans le cadre de son soutien au renforcement de la gouvernance interne de l'OIM, la Tunisie, qui a accueilli favorablement l'initiative de réforme au niveau de la structure de la haute direction de l'OIM, exprime sa satisfaction et son appréciation quant à l'esprit positif et constructif avec lequel se sont déroulées les consultations. Elle se félicite des résultats positifs de la 4^{ème} session extraordinaire du Conseil de l'OIM qui s'est tenue le 28 octobre 2020 lors de laquelle les Etats membres ont accepté, par consensus, les propositions

du Directeur Général de l'OIM sur la réforme de la structure de la Haute Direction.

Monsieur le Président,

La Tunisie a, dès l'apparition de la pandémie, adopté une approche basée sur le respect des droits de l'homme et l'application du droit international humanitaire ainsi que le principe de solidarité internationale. Ceci s'est reflété notamment dans la décision 2532, prise par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, sur initiative de la Tunisie, pour «une trêve humanitaire», en vue de permettre l'acheminement des aides humanitaires et l'approvisionnement des déplacés internes et des migrants dans l'objectif d'atténuer les effets de la pandémie sur les personnes les plus vulnérables.

Sur le plan national, la Tunisie a pris des mesures en faveur de tous les étrangers sur son territoire, notamment la mise en place d'un Comité de suivi de la situation humanitaire des plus vulnérables, la prolongation du droit de séjour dans le pays, le lancement d'une plateforme numérique, la facilitation de l'intégration des étrangers dans le marché du travail et le système de la formation professionnelle.

Les étrangers, se trouvant en difficulté et ceux particulièrement vulnérables face à la progression de la pandémie, ont eu accès à des aides financières, abstraction faite qu'un certain nombre d'entre eux sont sans papiers et travaillent dans l'informel.

La société civile tunisienne, associations et particuliers, s'est fortement mobilisées pour leur venir en aide. Des initiatives citoyennes ont mis en place des collectes de dons et des circuits de distributions.

Monsieur le Président,

Le phénomène migratoire est apparu, avec acuité en Tunisie, suite aux crises politiques dans certains pays voisins. En effet, la Tunisie a affronté, depuis quelques années, une crise humanitaire sans précédent à ses frontières. Et il est important de traiter les facteurs à l'origine de l'amplification du phénomène de l'émigration clandestine qui requiert des solutions urgentes et globales, en œuvrant à mettre fin aux crises et aux conflits mais en adoptant une approche globale, solidaire et à long terme.

Pour ce faire, la Tunisie considère l'OIM comme un partenaire incontournable et exprime sa volonté à renforcer davantage les relations de coopération et de concertation. Par ailleurs, nous nous félicitons du niveau de coopération avec l'OIM dans le règlement des dossiers migratoires et salue les efforts déployés par l'Organisation dans la gestion du nombre croissant des migrants et réfugiés générés par les crises et les conflits régionaux et internationaux.

La Tunisie tient à saluer les efforts de l'OIM dans la protection et la préservation de la dignité des migrants et rend hommage à ses fonctionnaires qui travaillent dans des conditions difficiles voire dangereuses.

Enfin, la Tunisie félicite la Fédération de Russie pour son adhésion en tant que membre à part entière à l'OIM ainsi que la Malaisie en qualité d'observateur.

Je vous remercie